

Association des clubs de la Région Suisse Romande

Invitation à la Formation de base de « Juge Pool » et update « Pool Basic »

Date, horaires :	Théorie : jeudi 1 ^{er} octobre 2020 de 18h15 à 21h15 Pratique : 1 journée, soit lors des Championnats Fribourgeois le samedi 10 octobre 2020 à Fribourg ; soit lors du Meeting Sarine Jeunesse les 28 et 29 novembre 2020 à St-Michel à Fribourg.
Lieu :	Théorie : Piscine de l'École Libre Publique, Av. de Moléson 10, Fribourg
Genre de cours :	Formation de base de « Juge Pool » pour obtenir le brevet « Juge Pool » anciennement « Pool Basic ». Formation également reconnue pour le renouvellement du brevet « Pool Basic ».
Direction du cours et renseignements :	Christian HEJDA , precompetition@fribourg-natation.ch
Inscription à la théorie :	En ligne sur le site : https://www.swiss-aquatics.ch/fr/ Sélectionner : Diriger & Coacher → Cours → Tous les Cours Sélectionner le cours annoncé dans le calendrier de Swiss Aquatics, ouvrir la page du cours et télécharger l'invitation . Ensuite un clic sur le bouton « S'inscrire » au bas de la page ou sur le bouton sur la page du calendrier. Introduire votre adresse email personnelle pour créer un compte et obtenir un login, si vous n'avez pas encore un compte. Pour démarrer la procédure d'inscription, il est nécessaire d'avoir un login avec un mot de passe.
Inscription à la pratique :	Lors de la théorie
Délai d'inscription :	au plus tard le dimanche 27 septembre 2020
Finance d'inscription :	Aucune finance de cours ne sera demandée
Condition d'obtention du brevet :	Age minimum : 15 ans (année du calendrier) Avoir suivi la partie théorique de la formation Avoir pratiqué comme juge de virages ou/et chronométrateur ou/et startorder à au moins deux demi-journées de compétition dans une des compétitions mentionnées ci-dessus.
Programme :	Communiqué sur place
Préparation :	Télécharger sur https://www.swiss-aquatics.ch/fr/ et sélectionner : <ul style="list-style-type: none">• <u>Sport d'Elite → Swimming → Règlements :</u><ul style="list-style-type: none">○ Le Règl. 7.3.1 et○ Les annexes 14, 12 et 13 du Règl. 7.3.2• <u>Diriger & Coacher → Formation de base et continue → Juges → Natation → Règlements et indications :</u><ul style="list-style-type: none">○ Brevets de juge de natation – Annexe 1
A prendre avec soi :	Matériel pour écrire, les règlements et annexes mentionnées ci-dessus, le passeport de juge pour ceux qui en possèdent déjà un.
Plan de protection :	Les mesures pour se protéger contre le nouveau coronavirus seront mises en place. Il s'agit d'appliquer une hygiène correcte des mains, de l'obligation de porter un masque pendant toute la durée du cours et de respecter la distance sociale minimale. Les personnes qui se sentent malades ou qui présentent des symptômes suggérant le nouveau coronavirus doivent s'abstenir de participer au cours.
Convocation :	Cette invitation tient lieu de convocation pour les personnes ayant fait parvenir leur inscription dans les délais